Autorité internationale des fonds marins ISBA/30/A/L.1/Rev.1

Assemblée

Distr. limitée
20 mai 2025
Français
Original : anglais

Trentième session
Kingston, 21-25 juillet 2025

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection à la présidence.
4. Élection aux vice-présidences.
5. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
6. Examen de demandes d'admission au statut d'observateur présentées conformément à l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée.
7. Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982.
8. Rapport annuel de la Secrétaire générale présenté en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention.
9. Examen périodique du régime international de la Zone mené en application de l'article 154 de la Convention.
10. Rapport du Directeur général par intérim de l'Entreprise.
11. Célébration du trentième anniversaire de l'Autorité internationale des fonds marins.
12. Rapport et recommandations de la Commission des finances.
13. Déclaration de la présidence du Conseil sur les travaux menés par le Conseil au cours de sa trentième session.
14. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
15. Dates de la prochaine session de l'Assemblée.
16. Nécessité pour l'Autorité de se doter d'une politique de protection et de préservation du milieu marin : champ d'application et paramètres[1].
17. Questions diverses.

[1] Question proposée par le Chili dans une note verbale datée du 20 mai 2025 en vertu du point e) de l'article 10 du règlement intérieur de l'Assemblée.

25-08271 (F) 280525 280525

Merci de recycler